

ACP MK
 Avenue H. Dunant 3-5
 1140 Bruxelles/Brussel
 BE 0850.225.487

N° lot : **B044**

Date/Datum : 9/04/2019

Période: 01/01/2018 - 31/12/2018

Nombre de jours: 365

MASSART DENISE EP. LARSIMONT
 Av. A. Lacomblé 16 bte 10
 1030 Bruxelles

Nous vous prions de trouver, sous ce pli, votre décompte de charges pour l'année 2018

Libellés	Dépenses totales	Quotités totales	Quotités individu	A charge propriétaire	A charge occupant
FRAIS COMMUNS MK					
Propriétaires					
Assurances et taxes	14.927,75	10.000	5	7,46 €	
Frais d'administration et banque	1.465,62	10.000	5	0,73 €	
Frais de recouvrement	-34,01	10.000	5	-0,02 €	
Sinistres	1.522,34	10.000	5	0,76 €	
Réparations et travaux	14.597,60	10.000	5	7,30 €	
Occupants					
Entretien des communs	10.084,97	10.000	5		5,04 €
Concierge	32.409,83	10.000	5		16,20 €
Électricité des communs	3.921,04	10.000	5		1,96 €
Dépannages	238,68	10.000	5		0,12 €
FRAIS COMMUNS MONTANA					
Occupants					
Ascenseurs	1395,22	4.815	0		0,00 €
Dépannages	2069,1	4.815	0		0,00 €
FRAIS COMMUNS KENTUCKY					
Occupants					
Ascenseurs	1539,79	4.905	0		0,00 €
Dépannages	790,23	4.905	0		0,00 €
FRAIS DES PARTIES COMMUNES MKDO					
Propriétaires					
Syndic et frais gestion	26343,87	10.000	5	13,17 €	
Honoraires avocats et experts	-1717,11	10.000	5	-0,86 €	
Travaux et réparations	2201,92	10.000	5	1,10 €	
Frais banque et taxes	193,51	10.000	5	0,10 €	
Occupants					
Système anti-incendie	1381,6	10.000	5		0,69 €
Vidéosurveillance	271,34	10.000	5		0,14 €
Entretien jardins et extérieurs + électr.	12387,04	10.000	5		6,19 €
Entretien évacuation,égouts, etc.	1328,96	10.000	5		0,66 €
Dépannages et entretien bâtiment	2882,51	10.000	5		1,44 €
Frais spécifiques à MK	708,42	10.000	5		0,35 €
Frais appartements et garages					
Entretien cheminée	0,00	9.966	5	0,00 €	
Entretien porte garage + électr.	1.022,53	9.966	5		0,51 €
Frais appartements					
Contrôle cuve mazout	348,84	9.720	5	0,00 €	
Redevance fixe eau	2.724,63	107	0		0,00 €
ISTA	Décompte chauffage et eau	83.112,26	0	-	
FRAIS PRIVATIFS					
Total des dépenses	225.425,08	0	-		
				29,75 €	33,32 €
Total de la répartition				63,07 €	
Provisions charges courantes (<i>ne tient pas compte des appels de fonds de réserve</i>)				-114,60 €	
Solde du décompte				-51,53 €	
Arriérés à la date du décompte				29,89 €	
SOLDE FINAL				-21,64 €	



Chemin des Deux Maisons 71/5 - 1200 Bruxelles
T +32 (0) 2 771 01 95 (9h00 - 12h00)
www.managimm.com
Entreprise n° 0824.013.713

ACP MK
Avenue H. Dunant 3-5
1140 Bruxelles/Brussel
BE 0850.225.487

N° lot : **B044**

Date/Datum : 9/04/2019

MASSART DENISE EP. LARSIMONT

Av. A. Lacomblé 16 bte 10
1030 Bruxelles

Décompte - 01/01/2018 au 31/12/2018

Cher(s) Copropriétaire(s),

Veuillez trouver **AU VERSO** le détail de votre décompte individuel pour l'exercice comptable mentionné ci-dessus.

Si le montant repris en bas de page est **POSITIF** : merci de payer le montant repris ci-dessous endéans les 30 jours.

Si le montant repris en bas de page est **NEGATIF** : ce montant vous sera remboursé endéans les 30 jours après approbation des comptes par l'AG.

La ventilation entre les charges "occupants" et "propriétaires" est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges.

En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et son locataire.

Nous vous prions d'agrérer, cher(s) copropriétaire(s), nos salutations distinguées.

Service Comptabilité

Maureen Paquet

mkdo@managimm.com

Ce montant vous sera remboursé, après approbation des comptes à l'assemblée générale et endéans les 30 jours, pour autant que vous soyez en ordre de paiement.

Montant/Bedrag : **-21,64 €**